2007-03729/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

LA MINISTRE DIANE LEMIEUX PARTICIPE AU LANCEMENT DU SITE WEB TRANSACTIONNEL DE L'UNION DES ARTISTES

Montréal, le 10 février 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications et ministre responsable de l'Autoroute de l'information, Mme Diane Lemieux, a participé aujourd'hui au lancement du nouveau site Web transactionnel de l'Union des artistes (UDA). Les nouvelles fonctionnalités du site, qui loge toujours à l'adresse www.uniondesartistes.com, permettent dorénavant aux artistes et aux producteurs de traiter leurs affaires directement en ligne. Cet événement a eu lieu en présence du président de l'UDA, M. Pierre Curzi, de nombreux artistes et d'invités du milieu de la production.

« Avec les nouveaux outils Internet qu'elle met en place, l'UDA simplifie grandement les tâches administratives reliées au métier d'artiste. Ce sont les conditions de travail et d'exercice de leur profession que les artistes voient bonifiées aujourd'hui de façon significative. Parce qu'elle prend aussi en compte les intérêts des producteurs, la démarche de l'UDA est en fait bénéfique pour l'ensemble du milieu des arts d'interprétation et à ce titre elle doit être doublement saluée », a affirmé la ministre Lemieux.

Au cours des derniers mois, deux nouveaux outils ont été implantés dans le site Web de l'UDA : un système informatisé de traitement des contrats et un répertoire électronique. La première application permet de gérer en ligne tout contrat négocié entre un artiste et un producteur en vertu, dans un premier temps, de trois ententes collectives - qui représentent la moitié du volume d'affaire entre artistes interprètes et producteurs au Québec. Avec ce système, les artistes peuvent consulter dans Internet toute l'information qui les concerne (contrats actuels et passés, dossier fiscal, avantages sociaux, etc.) alors que les producteurs ont accès à l'information relative à leurs productions.

Le répertoire électronique fournit quant à lui aux maisons de distribution artistique et aux producteurs tous les renseignements utiles à propos des 10 000 membres actifs et stagiaires de l'UDA. Soulignons que l'implantation de ces outils facilitera la production de données statistiques au sein de l'UDA sur différents aspects du métier d'artiste.

Rappelons que la réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec qui a versé 539 800 $ à l'UDA en vertu du volet Appui au développement des affaires électroniques au Québec du Fonds de l'autoroute de l'information.

« En prenant le pari des affaires électroniques, le milieu des arts d'interprétation prête main forte à la construction de ce tronçon de l'inforoute qui nous est propre, qui reflète et contribue à la vitalité culturelle et économique du Québec », a conclu Mme Lemieux.

Source :

Marjolaine Perreault

Attachée de presse

Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications

Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007